

LE PETIT

JUN 2016

Argentat

QUOI...



Edito



« Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village, fumer la cheminée... ». Beaucoup d'entre nous ont récité ce poème vieux de plusieurs siècles (« Heureux qui comme Ulysse... »), mais le sentiment évoqué est bien, me semble-t-il, toujours d'actualité : l'attachement de nos concitoyens à leur commune, toujours très profond et manifeste : « D'où êtes-vous ? » et c'est bien le village, celui de notre enfance, de notre naissance qui est cité ; même les nouveaux arrivants, très souvent, cherchent légitimement à s'enraciner et cela de mille façons, c'est d'ailleurs souvent en participant aux réseaux associatifs. Mais cet attachement à ce lieu n'est, en aucune façon, contraire à la nécessité vitale aujourd'hui de regroupement des collectivités, à la fois pour une plus grande efficacité et dans un grand et urgent souci d'économie ; il convient sans

doute de repenser les compétences des uns et des autres, en fonction de ces deux critères : la singularité communale et sa richesse seront, à mon sens, mieux illustrées et défendues au sein d'une grande collectivité suffisamment large et puissante et dont, justement, la dimension ne pourra plus permettre de stériles interférences, mais au contraire donner souffle et émulation et pourquoi pas, cette prospérité si nécessaire à nos territoires. Souhaitons donc le meilleur à cette future intercommunalité qui rassemblera, à compter du 1er janvier 2017, les actuelles communautés de communes du Pays d'Argentat, de Saint-Privat et de Mercoeur.

Jean Claude LEYGNAC
Maire d'Argentat

Sommaire

Tourisme	page 2
Dossier Budget	page 3
Travaux	page 6
Restauration scolaire	page 7
Cadre de vie	page 9
Social	page 10
Patrimoine	page 11
Evènements	page 12
Animations	page 23

- 14 %

C'est le pourcentage de la baisse de la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères.

- TEOM 2015 : 14,84%

- TEOM 2016 : 12,75%

Cette diminution importante, votée par le SICRA, a été soutenue par les élus d'Argentat. Cette baisse devrait ainsi permettre aux foyers d'économiser un montant non négligeable.



Hôtel de Ville
Avenue Pasteur
BP 48
19400 ARGENTAT
Tél. : 05 55 28 10 91



Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12h

Directeur de publication : Jean-Claude LEYGNAC

Rédaction : Mairie d'Argentat

Conception : Sandra PAIR

Crédits photos : Anne VIEILLEMARINGE, Associations,

Laurence BRIANÇON, Lucienne FAURIE, Eliane MALBERT, Fotolia

Impression : Imprimerie du Corrèzien

Tirage : 1700 exemplaires

Distribution : La Poste

Camping

Ouvert du vendredi 13 mai au dimanche 11 septembre 2016 inclus.

Cette année des travaux ont été effectués en vue de la saison estivale 2016 :

- Aménagement de l'algéco des sanitaires (Bardage avec avancée en bois et douches) - *photo en bas à droite*
- Changement des bornes de balisage sur le camping - *photo ci-contre.*



Location courts de tennis et matériel swin-golf



Durant la saison estivale et ce, jusqu'au dimanche 11 septembre 2016, les deux courts de tennis du complexe Marcel Celles devront être réservés (licenciés ou non) durant les heures d'ouverture à l'accueil du camping municipal, route de Longour.

Pour les non licenciés, le tarif est le suivant : 5€ l'heure / 8€ les 2 heures consécutives.

Le badge d'entrée sera remis contre une pièce d'identité.

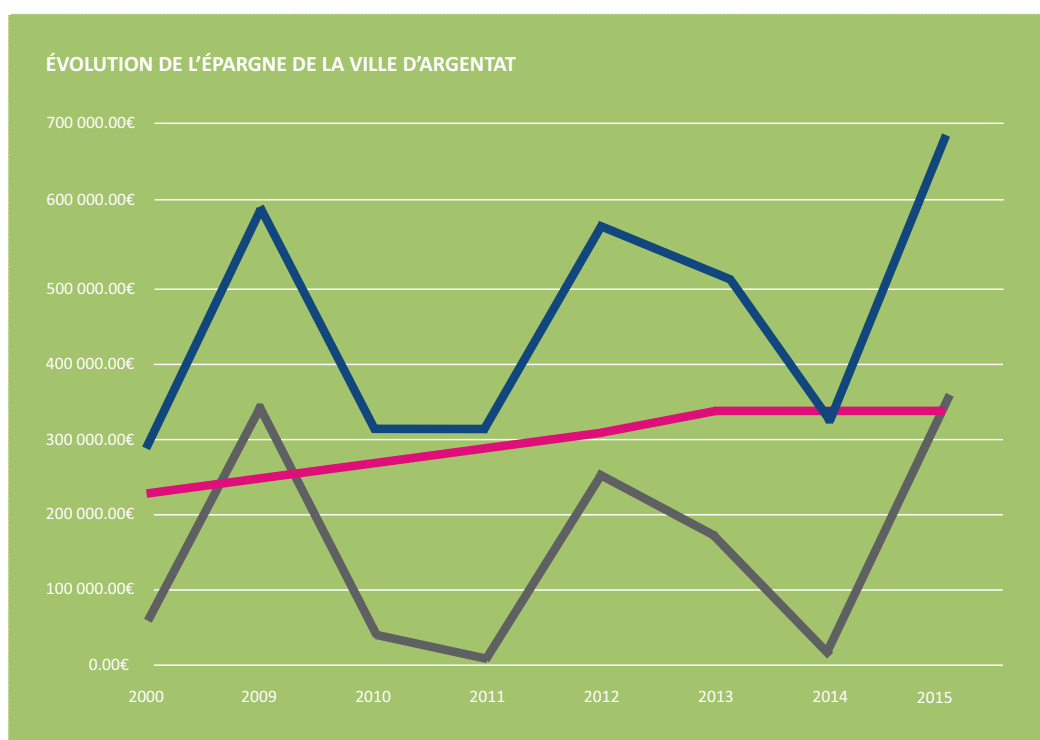
Pour tous renseignements, s'adresser à l'accueil du camping : 05.55.28.13.84

Petit rappel : La location du matériel (cannes et balles) pour le parcours du swin golf autour du stade se fait également auprès de l'accueil du camping municipal.



Dossier : le budget communal 2016

En 2015, d'importants efforts de fonctionnement ont été réalisés à Argentat permettant ainsi de compenser en partie la baisse des dotations de l'Etat, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et surtout d'inverser la tendance négative vers laquelle la commune se dirigeait en 2014. En 2016, l'objectif est bien de garder le cap. Un budget est l'illustration en chiffres des volontés et des politiques municipales. Aussi, celui de l'année 2016 s'attache à allier sobriété et volontarisme pour soutenir les engagements et les ambitions de la municipalité, avec le souci permanent de recherche d'efficacité dans la dépense publique.



— Epargne brute *
 — Remboursement de la dette
 — Epargne nette **

* Epargne brute = recettes de fonctionnement
 – dépenses de fonctionnement
 ** Epargne nette = épargne brute –
 remboursement de la dette

DES INDICATEURS AU VERT...

L'épargne nette est l'indicateur primordial de la gestion des finances d'une commune. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer ses dépenses d'équipement. Depuis plusieurs exercices, l'épargne nette diminuait et remplissait de moins en moins son rôle. Ainsi, en 2014, la Ville ne pouvait pratiquement plus couvrir que le remboursement du capital de la dette et ne disposait plus de marge de manœuvre pour le financement des investissements. En 2015, de nombreux et importants efforts ont été réalisés par la collectivité pour contenir les dépenses de fonctionnement et augmenter les recettes. Ainsi, la Ville d'Argentat a dégagé en 2015 une épargne nette de 303 105,59 €, un niveau qui n'avait jamais été atteint durant le précédent mandat et qui n'était pas lui-même soumis aux très fortes contraintes actuelles.

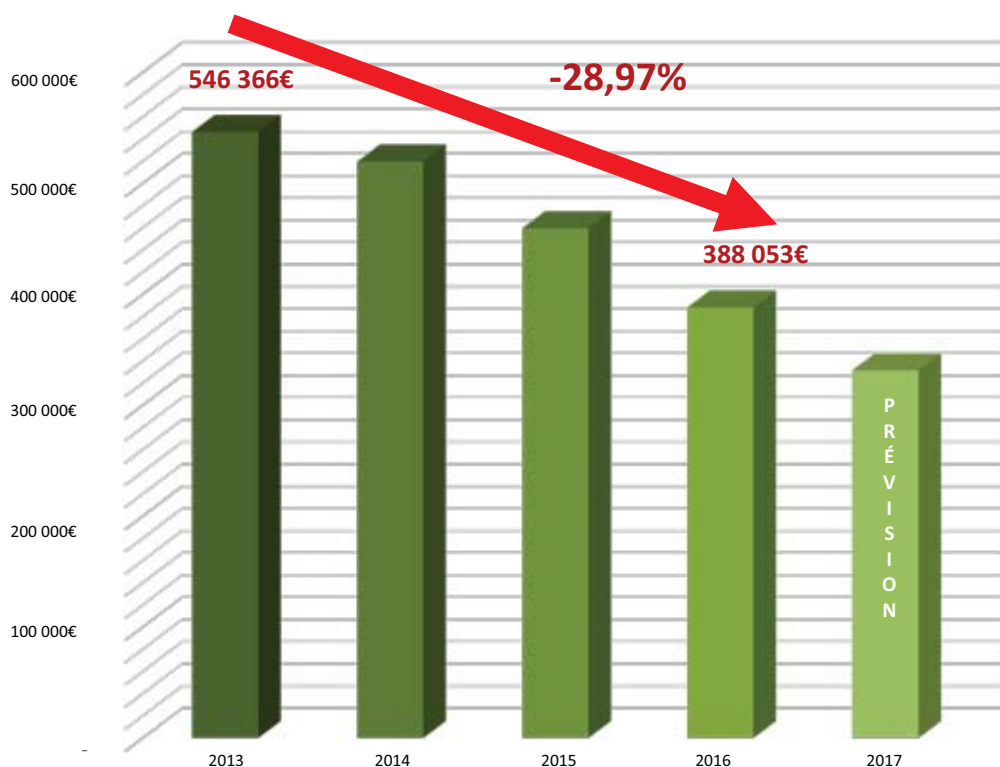
La préparation du budget 2016 intervient dans un contexte budgétaire national inédit qui associe les collectivités territoriales à l'effort national de redressement des comptes publics. Pour la Ville d'Argentat, ce désengagement de l'Etat représente en 2016 une perte de près de 78 000 € par rapport à 2015. Dans ce cadre, le budget 2016 a volontairement été voulu raisonnable et conforme aux engagements. Raisonnable parce qu'il concilie exigence du service rendu aux Argentacois et préservation des grands équilibres financiers. Ce budget maintient la commune dans une situation financière saine et volontariste en respectant quatre axes financiers :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- la maîtrise de la fiscalité locale
- une politique d'investissement raisonnée et responsable
- un endettement contrôlé

Ainsi, la maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée en 2015 se poursuivra en 2016. Elle se traduit notamment par la renégociation de contrats qui permet à la collectivité des économies substantielles sans pour autant perdre en qualité : fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire (-42%), maintenance du parc de photocopieurs (- 63 %), tarifs jaunes d'électricité (- 28 %). Cette nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement doit permettre de dégager un autofinancement important. Celui-ci viendra soutenir l'ambition que les élus ont de poursuivre le développement d'Argentat grâce à des investissements pour demain.

DOTATIONS DE L'ETAT : DES CONTRAINTES NATIONALES

Le budget 2016 s'inscrit dans un contexte national très difficile pour les collectivités territoriales. Depuis 2014, la Ville d'Argentat, comme toutes les collectivités françaises, a subi une baisse drastique des dotations versées par l'Etat. Entre 2013 et 2017, Argentat supportera une diminution drastique de sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Le manque à gagner sera de plus de 573 000 € sur cette période.



ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT À LA VILLE D'ARGENTAT

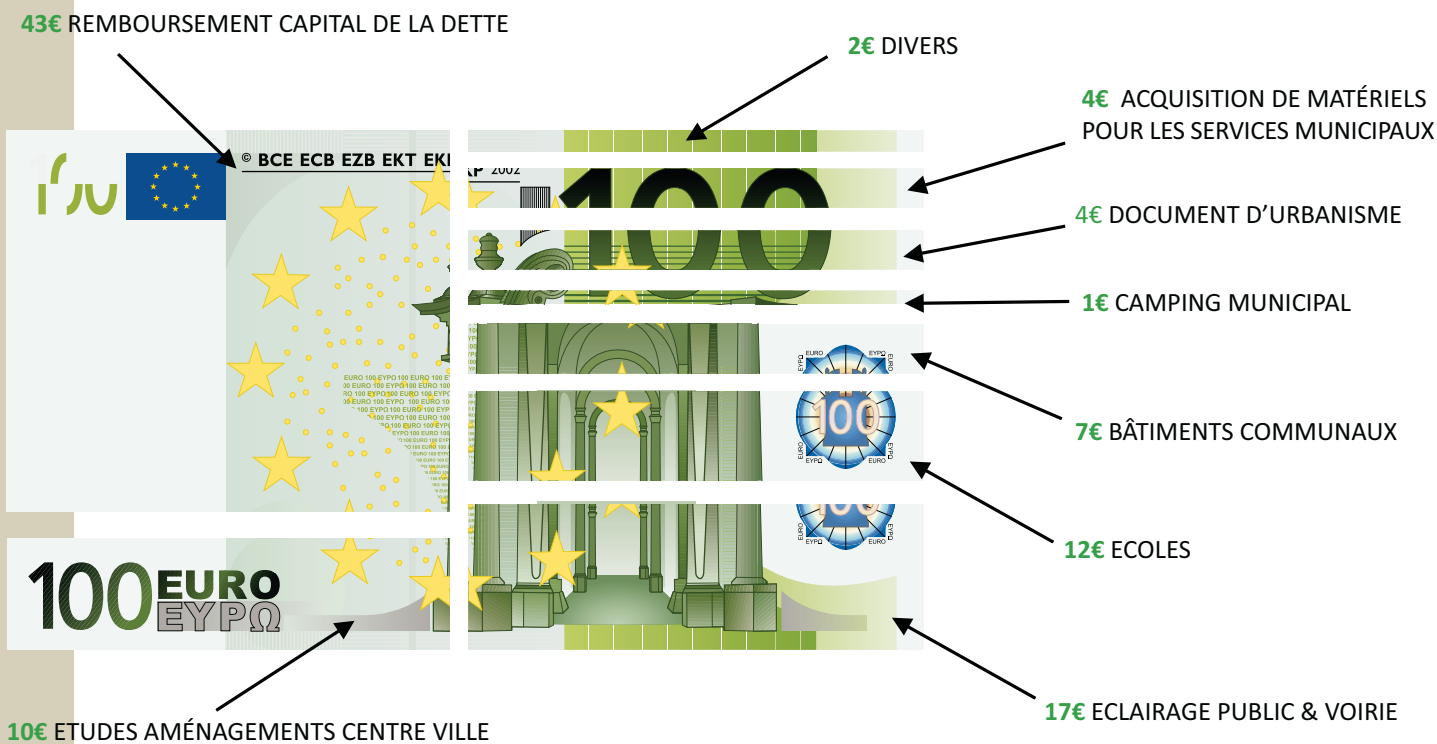
DES INVESTISSEMENTS ADAPTÉS AUX CAPACITÉS FINANCIÈRES DE LA VILLE

Pour une collectivité locale, les investissements sont nécessaires pour maintenir la qualité des prestations aux habitants. L'année 2016 constituant une année de transition avant l'engagement du projet majeur de requalification des avenues du jardin public et Henri IV, ils seront orientés vers :

- l'entretien courant et la réhabilitation du patrimoine communal, indispensable pour maintenir en fonction certains équipements tels que le centre technique municipal ou les cloches de l'église),
- les investissements générateurs d'économies de fonctionnement, comme la poursuite du remplacement par des LED de l'éclairage public actuel (bâtiments, voirie)
- la mise aux normes de bâtiments et la sécurisation (exemple : travaux d'accessibilité et la création d'un parking à l'école élémentaire)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors travaux régie)

LORSQUE LA VILLE DÉPENSE 100€, ELLE CONSACRE ...



BUDGET EN CHIFFRES

5,413 M€ de budget 2016 (montant total des dépenses et recettes de la collectivité)

4,078 M€ pour le fonctionnement (électricité, écoles, charges de gestion courante, ...)

1,334 M€ pour l'investissement dont 882 000 € de dépenses réelles (éclairage public, voirie, études, ...)

0 %

Les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2016, comme ce fut également le cas en 2014 et 2015. Une promesse faite que le Maire a réaffirmé à l'occasion du vote du budget 2016. Les élus argentacois ont par ailleurs souhaité la diminution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) votée par le SICRA. Celle-ci a été actée au moment du vote du budget du syndicat en mars dernier. Une diminution de 14 % a ainsi été décidée.

Les travaux de voirie entrepris



Travaux au village de Chadiot - mai 2016

Après l'organisation d'une réunion d'information animée par Jacques JOULIE, les travaux d'aménagement de la voirie au village de Chadiot ont débuté en avril et ont été réalisés par l'entreprise Terracol. Facilités par la compréhension des riverains, les travaux sont terminés depuis la fin du mois de mai.

Aucun élagage ayant été nécessaire sur cette voie, les crédits affectés ont été utilisés au mieux et surtout, dans leur intégralité, à la réfection de la chaussée ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages d'écoulement des eaux pluviales. Le dérasement

des accotements facilitera les opérations de fauchage qui induira ainsi une économie des dépenses d'entretien toujours trop élevées. Au regard de l'état général du réseau (délaissé depuis de nombreuses années) et afin de faire des économies pour d'autres voies «nécessiteuses», seuls sont réalisés des travaux de conservation de la chaussée. La réalisation du revêtement général de la chaussée sera donc programmée ultérieurement. Les prochains travaux seront réalisés aux abords du stade

Raymond Ducros en juin avec la réfection des chaussées :

- de l'avenue François Mitterrand - du carrefour avec la rue Emmanuel Berl à la route d'Embaran
- de la rue Emmanuel Berl
- du carrefour de l'avenue François Mitterrand au nouveau cimetière.

Bien entendu, les travaux prévus dans le cadre des aménagements de sécurité aux abords des écoles, seront, quant à eux, réalisés pendant les vacances scolaires.

Voirie au village de Chadiot

Coût des travaux : 41 000 €

Subvention du Département : 12 300 € HT (30%)



20 500

repas servis à
l'année

2,75 €

prix du repas (2,45 €
pour 2^{ème} enfant et
suivant) à compter
du 1er août 2016

- 42 %

Le lancement d'une consultation pour assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires du restaurant scolaire a permis d'obtenir tout à la fois des prix nettement plus compétitifs, de privilégier les circuits-courts et d'améliorer la qualité.

Restaurant scolaire

Le temps du repas est un moment essentiel dans la journée de l'enfant. Aussi, la Ville d'Argentat a consenti à un effort particulier en faveur de l'amélioration de la restauration et de la sécurité alimentaire pour répondre à une double exigence simple : assurer la qualité nutritionnelle des repas et offrir un moment de détente aux enfants. Au moment où la ville vient de choisir de nouveaux fournisseurs pour son restaurant scolaire, revenons sur les nouveautés mises en place par la ville pour 2016.

LES MENUS : ÉQUILIBRE ET SÉCURITÉ

Les habitudes alimentaires se prennent dès le plus jeune âge et c'est la raison pour laquelle, depuis de nombreuses années, la Ville d'Argentat respecte les règles nutritionnelles recommandées par le GEMRCN devenues aujourd'hui obligatoires par décret, depuis octobre 2011, et propose aux enfants qui déjeunent à la cantine, des repas variés et équilibrés. Ces repas sont produits au sein du restaurant scolaire par Philippe Chassagne et son équipe, pour assurer une sécurité alimentaire optimale.

Pour venir renforcer ce cadre, la ville d'Argentat a souhaité, à l'occasion

de la consultation lancée pour approvisionner le restaurant scolaire, développer le recours à des produits de qualité, issus, dans la majorité des cas, du circuit-court. L'école devient ainsi un lieu privilégié d'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire où le temps du repas constitue un moment privilégié de découverte et de plaisir.

Ce dernier point est en effet essentiel. Le déjeuner est constitué de cinq composants : une entrée, un plat protidique (viande ou poisson), une garniture (légume ou féculent), du fromage ou un laitage, un dessert. Les repas sont composés de produits frais et de saison. L'objectif : privilégier des circuits courts (des producteurs locaux) et utiliser des produits responsables le plus souvent possible (majorité de fruits et légumes de saison, produits labellisés, ...).

Par ailleurs, la ville souhaite mener de front avec les enfants une lutte anti-gaspillage plus importante. Cela passe par deux voies : l'invitation faite à l'enfant de goûter systématiquement à tout et l'organisation d'ateliers pédagogiques. Ces derniers ont pour but d'expliquer et de faire découvrir des aliments aux enfants et de leur permettre de cuisiner. Des principes éducatifs indispensables.

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS À LA MAIRIE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE 2016-2017 !

Cette inscription, qui doit être réalisée avant toute inscription auprès des directrices d'école, concerne seulement les enfants qui font leur première rentrée scolaire à l'école publique d'Argentat. Les inscriptions se font auprès du service scolaire sur rendez-vous au 05.55.91.21.47 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le mercredi après-midi).

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité du parent qui va procéder à l'inscription, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer...) et d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires.

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Deux questions à Jean-Claude LEYGNAC

Etes-vous favorable à la création de la Maison de Santé à Argentat ?

Soyons clair, malgré les nombreuses rumeurs qui vont bon train, je suis favorable, sans aucune ambiguïté, à la création de la Maison de Santé à Argentat par la Communauté de Communes. J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail réalisé par toutes les parties prenantes.

Pourquoi vous-êtes-vous alors abstenu au dernier conseil communautaire au sujet de la délibération répartissant les charges de la Maison de Santé ?

Si je considère qu'un effort financier important peut être réalisé par la Com'Com sur l'investissement (1/3 de l'investissement soit plus de 600 000€), il ne me semble pas opportun qu'elle intervienne financièrement sur le fonctionnement. Bien sûr, la Communauté de Communes a peut-être les moyens de supporter de nouvelles charges mais il

est légitime de s'interroger sur l'opportunité que la collectivité (donc les administrés) s'engage, pour des décennies, à payer un loyer et des charges pour un bâtiment dont elle est propriétaire et qu'elle n'utilise pas. C'est le sens de mon vote. Mais soyons clair : ce vote ne remet absolument pas en cause la nécessité pour notre territoire de se doter de la maison de santé."

Stop aux dégradations

De nouveau, dans la nuit du 25 au 26 mai, il a été constaté au petit matin, une dégradation des locaux de l'Agence ERDF d'Argentat, ainsi que des cubes d'exposition présentés par EDF place Gambetta. Cette dégradation fait suite à plusieurs vols intervenus dans ces locaux en 2015. Cette fois-ci, plusieurs tags liés au déploiement du compteur

Linky étaient inscrits sur la façade de l'Agence et des cubes d'exposition. La municipalité déplore profondément ces actes de vandalisme.

Le déploiement de Linky commencera au premier semestre 2018 sur Argentat. Rappelons que Linky est une brique essentielle à la transition énergétique. Il permettra d'intégrer plus facilement les énergies renouvelables

(hydrauliques, photovoltaïques) que nous connaissons tous dans notre commune.

Par ailleurs, le nouveau compteur présente de nombreux bénéfices : plus besoin d'être sur place pour les mises en service, relevés, augmentation de puissance associés à une baisse du coût des prestations pour les clients équipés de ces nouveaux compteurs.

L'engagement social de l'ESAT

L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) D'ARGENTAT

Les Ateliers de Croisy accueillent 49 personnes, sans hébergement, reconnues travailleurs handicapés et orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les personnes orientées ont une capacité de travail inférieure au tiers de la capacité dite normale. L'accueil de travailleurs handicapés comprend un soutien médical, socio-éducatif ou psychologique, selon les orientations de la C.D.A.P.H. (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Les diverses activités proposées aux Ateliers de Croisy visent d'une part l'épanouissement professionnel des travailleurs handicapés et d'autre part leur autonomie.

ATELIER DE SOUS-TRAITANCE

Certaines entreprises de la région confient une partie de leurs travaux manuels aux ateliers de Croisy, 18 personnes travaillent dans cet atelier. Les activités principales sont : assemblage et conditionnement de quincaillerie, ébavurage et contrôle qualité de pièces en caoutchouc, assemblage

vaporisateurs de parfum, collage et façonnage de carton, fabrication de bas de ligne (c'est le seul établissement à faire manuellement ce travail en France et même en Europe), assemblage connecteurs électriques, ...

ATELIER JARDINS – ESPACES VERTS

L'activité de cet atelier se compose de tonte, fauchage, débroussaillage, taille de haies, d'arbustes et d'arbres, travaux de bûcheronnage, réalisation de plantations, création de massifs, pour le compte d'entreprises, collectivités et de particuliers. 3 encadrants travaillent avec un groupe de 16 travailleurs handicapés.

ATELIER MAÇONNERIE

Les prestations de cet atelier ciblent principalement une clientèle de particuliers et comprennent notamment la construction ou réfection de garages et abris de jardin, de murs de soutènement, de dallages, de murets de clôture, la pose de bordures et tout type de clôtures. L'équipe se compose d'un encadrant et 4 travailleurs handicapés.

ATELIER SCIERIE

L'atelier est situé sur la commune de Beynat. Les prestations

proposées comprennent le sciage à façon, les débits d'avivés, la confection et la vente de bois de chauffage.

PRESTATIONS DE SERVICES EN ENTREPRISE

Afin de favoriser l'insertion des personnes accueillies en milieu ordinaire de travail, les ateliers de Croisy proposent des interventions sur site, réalisées par les travailleurs handicapés aux entreprises de la région. Deux équipes interviennent dans les locaux de plusieurs entreprises, notamment pour des travaux de nettoyage, d'entretien ou de manutention.

L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Les Ateliers de Croisy sont placés sous la responsabilité juridique et morale de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corrèze (ADPEP 19). Cette association de type « Loi 1901 » a été créée le 7 octobre 1916. Elle est rattachée à la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public qui a été reconnue d'utilité publique en 1919. La laïcité, la solidarité, l'humanisme et le désintéressement sont les valeurs fondamentales qui guident l'action des Pupilles de l'Enseignement Public depuis l'origine.



COORDONNÉES

Route du Chastang
19400 Argentat
05 55 28 91 23
05 55 28 35 17
cat.argentat@pep19.org

DIRECTEUR

Andreas RAABE
qui a succédé à
Gérard MARCELOT

Edouard Delmas

De l'autre côté du tableau...

A la Maison du Patrimoine un tableau peint représente le portrait d'un militaire en uniforme. Issu des collections anciennes du musée d'Argentat, restauré en 2013 par l'atelier Tilmant d'Auxy, il figure une personnalité éminente originaire d'Argentat : le commandant Edouard Delmas, fils du « Général d'avant-garde de la République ».

ASCENSION MILITAIRE

Né le 13 avril 1812 à Lunéville (actuelle Meurthe-et-Moselle), il poursuit une brillante carrière militaire. Elève à Saint-Cyr à 17 ans, affecté au service de la Carte, Officier d'ordonnance du Général républicain Cavaignac en 1848 puis aide-de-camp lorsqu'il est ministre de la guerre et chef du pouvoir exécutif de la II^e république.

Son ascension militaire est arrêtée par l'avènement du II^e Empire qui se souvient de son engagement aux côtés de Cavaignac.

Il participe au siège de Rome (1849).

Il est promu chef d'escadron en 1857 et est commandant du fort de Charenton de 1864 à 1872. Retraité, il se fixe à



Charenton-le-Pont (1872). Il est élu conseiller municipal en 1874. Il est réélu en tête de liste en janvier 1878. Plébiscité par ses collègues conseillers, il est confirmé Maire de Charenton par décret du Président de la République le 21 février 1878. Il décède le 10 mai 1878.

Le tableau représente l'officier Delmas muni de ses attributs. Quatre décorations ornent son vêtement : la légion d'honneur, l'ordre de Danebrog du Danemark, l'ordre de l'épée de Suède (toutes deux acquises pour des mérites diplomatiques) et l'ordre de Pie IX, décerné pour sa participation aux batailles d'Italie.

A sa gauche, sur une table repose un plan avec la mention d'un pays où il a servi comme cartographe.

Tableaux Edouard Delmas, avant et après sa restauration

QUIZZ

Lors d'une visite à la Maison du Patrimoine, observez attentivement le tableau restauré et lisez le nom du pays sur la carte. Vous connaîtrez ainsi un des pays où Edouard Delmas a œuvré.

Galette des rois

Dimanche 10 janvier, salle socio-culturelle, avait lieu la traditionnelle Galette des Aînés, offerte par la Municipalité, avec la participation de Los Gojats Del Porti et de Jeff, Gilou et Laurent pour la musique. De nombreux participants à cette après-midi réussie.



Sakal - Argentat

Une délégation s'est rendue au Sénégal, à ses frais, à la fin du mois de janvier, pour mener, comme d'habitude, une mission d'évaluation et de suivi des projets en cours au titre de la coopération entre la Commune d'Argentat et la Commune de Sakal. Cette mission avait cette année, un caractère particulier puisque le Conseil Municipal de Sakal avait pris la décision de donner le nom de René Teulade au Lycée de Sakal en reconnaissance pour cette initiative de coopération qui dure depuis 2002. Le Président de la République du Sénégal a

confirmé ce choix par décret. Le lycée de Sakal est donc devenu le Lycée René Teulade, le 25 janvier 2016, en présence d'une délégation composée de 12 élus et membres du Comité de Jumelage, dont Jean-Claude Leygnac, Maire d'Argentat et Marie-Paule Teulade, fille de M. Teulade. A cette occasion, M. le Maire s'est engagé à soutenir la coopération et a souhaité que cette coopération aboutisse à la construction de nouveaux bâtiments pour le lycée qui fonctionne actuellement à l'étroit dans les locaux du collège.



Carnaval des écoles



Toutes les écoles étaient présentes, maternelles et élémentaires, à l'occasion du carnaval qui s'est déroulé vendredi 4 mars. En raison des intempéries, le défilé prévu dans les rues d'Argentat n'a pas pu avoir lieu.

Tous les enfants se sont retrouvés au gymnase du collège où ils ont chanté et dansé sur les rythmes endiablés d'Emilie et Jeff. Les enfants sont ensuite rentrés dans leur école respective où un goûter offert par la Municipalité les attendait. Espérons que l'an prochain un temps plus clément permettra de réaliser le défilé comme initialement prévu dans les rues d'Argentat.



Chant du Merle

Lundi 14 mars à 20h30, le film Le Chant du Merle, tourné en Corrèze, a été projeté en avant-première au cinéma Le Turenne, en présence du réalisateur Frédéric Pelle et a rencontré un vif succès avec près d'une centaine de spectateurs.

Assemblée générale du Comité de Jumelage Argentat-Bad König

Le comité de jumelage Argentat-Bad König a tenu son assemblée générale le 13 mars 2016 en présence de Jean Claude Leygnac, Maire et Conseiller Départemental et de plusieurs élus.

La Présidente Nicole Farges a fait le bilan de l'année écoulée : rencontre des villes jumelées du 29 juillet au 2 août 2015 à Bad König sur le thème des énergies renouvelables, stage de Oskar Weber à l'Ehpad d'Argentat, présentation du jumelage au niveau cantonal, participation au Forum des Associations et au Téléthon. Cette année nous accueillons nos amis allemands



du 20 au 24 Juillet 2016. Déjà une soixantaine de personnes de Bad-König sont inscrites.

Le comité s'est enrichi de nouveaux adhérents qui s'ajoutent aux familles d'accueil pour leur hébergement.

Un programme attractif est déjà bien ébauché : journée

découverte à Bort les Orgues, participation aux rencontres culturelles « Histoires de passages » à Argentat...

Comme d'habitude le comité s'efforcera de participer aux diverses activités liées à la ville et aux associations.

Journées USEP

Pour clôturer les cycles sports collectifs et gymnastique, jeudi 17 et vendredi 18 mars, les écoles des plateaux de St Privat et de Mercoeur ont rencontré les élèves de Monceaux et d'Argentat (élémentaire et grande section) répartis sur ces deux jours. Organisées par Gaby MURZIN, conseiller pédagogique EPS, l'USEP et Babeth BROUSSE, animatrice. Ces 2 journées ont permis aux élèves du cycle 3 de participer à des tournois de basket et de hockey au gymnase municipal. Les plus grands

ont pu également s'impliquer dans l'arbitrage. Les cycles 2 (grande section, CP, CE1) ont évolué sur 10 ateliers avec poutre, barre, saut, sol, adaptés à leur capacité. Ainsi encadrés par leurs enseignants, par des employées communales, des parents et des animatrices bénévoles du club Argentat-Gym, les jeunes élèves ont pu sauter, grimper, rouler, se balancer en toute sécurité. Pour les récompenser de tous leurs efforts, la commune d'Argentat a offert un goûter à tous ces jeunes sportifs à la fin de chaque journée (380 enfants répartis sur les 2 jours).



Vendredi après-midi 1er avril, les enfants des écoles maternelles publiques d'Argentat et de Saint Chamant se sont retrouvés au gymnase du Collège pour réaliser divers exercices au sol ou faire connaissance avec un matériel utilisé habituellement par de plus grands. Très bien encadrés par leurs équipes éducatives habituelles mais aussi par des parents et des bénévoles, ils ont impressionné par leur adresse.



Après-midi récréatif

Ce dimanche 20 mars, l'association des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques avait organisé un après-midi récréatif à 15h, salle de la halle. C'est Jeff qui animait ce moment sympathique en interprétant différents personnages, en faisant chanter et danser les enfants. Un bon goûter, préparé par les parents, a ravi petits et grands.

Maisons du XX^e siècle, quel confort ? Visite thématique d'Argentat



Le 31 mars, sous la houlette de Madame Catherine Deschamps, architecte conseillère au C.A.U.E. de la Corrèze et de Monsieur Pierre Peyrat, conseiller énergie à l'A.D.E.M.E., une visite dédiée aux maisons du XX^e siècle a été proposée en complément de l'exposition sur le même thème présentée à la Maison du Patrimoine. Un parcours de 3 km a permis de découvrir et de décrire les différents types de maisons caractéristiques de cette période.



L'urbanisation s'est développée depuis le centre historique en direction de la campagne, mais le jeu des opportunités foncières a fait que ce développement n'est pas toujours linéaire et continu. Les variétés de constructions selon leur époque, les modes, les contraintes de l'urbanisme, expliquent le manque d'harmonie dans leurs implantations. Les caractéristiques architectoniques et les aménagements thermiques sont évoqués. Cette visite inédite de nos quartiers a été des plus passionnantes.



Sécurité routière

Vendredi 1^{er} avril, les élèves de CM2 des écoles publiques d'Argentat, de Monceaux Sur Dordogne et de l'école privée Jeanne d'Arc ont participé aux exercices organisés sur la piste (vélos) du comité départemental de la prévention routière. Cette formation contribue à la lutte contre l'insécurité routière.

Exposition

Exposition de voitures anciennes de collection place Joseph Faure les 23 et 24 avril.



Troc de plantes

Le marché et troc aux plantes a eu lieu le samedi 16 avril place Da Maïa et se renouvèlera chaque année.

Conseil des Sages



Judi 26 mai, Jean-Claude LEYGNAC a réuni le Conseil des Sages pour leur présenter le budget 2016 de la Collectivité, évoquer avec eux les grands projets du mandat ainsi que le projet de création de la commune nouvelle d'Argentat et Saint-Bazile-de-la-Roche.

Passage d'éoliennes



Passage de plusieurs convois d'éoliennes de mi-mai à mi juin en direction du Cantal.

Dordogne Intégrale

7^{ème} Dordogne Intégrale le 7 mai 2016
200 partants, 100 embarcations inscrites,
70 accompagnateurs, 20 bénévoles, 130 km
parcours... et 1 vainqueur du scratch, le belge Jan
Laenen !



10km

Retour le 8 mai des 10km
d'Argentat avec de nombreux
participants notamment des
enfants très sportifs.

Randonnée cyclo-touriste de l'Usep



Ce mercredi 18 mai avait lieu au
stade Marcel Celles le départ du
p'tit tour Usep cycliste .

260 élèves, venus de nombreuses
écoles du département et très bien
encadrés, ont rallié Beaulieu sur
Dordogne depuis Argentat par la
rive gauche de la Dordogne .

Le beau temps et l'enthousiasme
des participants ont fait de cette
journée une réussite .

Championnat Départemental triplette



Samedi 21 mai, gros succès
pour le championnat
triplette promotion du
secteur Tulle à Argentat.
Pas moins de 64 équipes se
sont affrontées.

Salle comble en occitanie

Samedi 21 mai a eu lieu à la salle socio culturelle, le concert "Un soir en Occitanie" du groupe vocal "Los Gojats Del Porti" , devant un public nombreux et conquis.



Exposition à l'EHPAD

Exposition de peintures à l'EHPAD d'Argentat, du 20 mai au 3 juin 2016.

Une exposition de peintures réalisées par un résident de l'EHPAD, monsieur Bernard SAINTVILLE, a été installée dans le hall de l'établissement. Ces toiles représentaient différentes étapes de sa vie.

Cette exposition rentre dans le cadre des projets de vie individualisés mis en place au sein de l'EHPAD.

Le 20 mai, ce monsieur a présenté son exposition aux résidents descendus des étages afin d'échanger sur les différents thèmes de ses toiles. Orchestré par l'équipe pluridisciplinaire (les agents de l'unité protégée, les animateurs, les cadres de santé), ce fut un après midi très réussi...



Soutien à Laurent Koscielny



Plus de 300 enfants présents pour le traditionnel tournoi de Pentecôte organisé par l'AJAX. Ce même week-end, victoire de l'équipe C du FCA en challenge des réserves.



Une belle saison

L'USA s'est inclinée avec les honneurs en 16ème de finale du championnat.

Club House du Club de Rugby

Les services techniques de la municipalité ont rénové le Club House du Club de Rugby.

Mise en place d'un pigeonnier



Les services techniques de la Ville d'Argentat ont construit et mis en place un magnifique pigeonnier en bordure de la départementale 1120. La campagne de piégeage a débuté et une quarantaine de pigeons ont ainsi regagné le pigeonnier. Il devrait permettre de réguler la population de ces volatiles devenus trop nombreux et source de nombreuses plaintes des habitants.





Sensibilisation réussie

La Mairie d'Argentat participe au dispositif «un voyage durable» organisé par EDF du 3 mai au 5 juin 2016.

Les objectifs d'EDF, à travers ce dispositif, sont d'échanger, comprendre les enjeux énergétiques de demain, faire partager des solutions innovantes pour relever les défis liés à la lutte contre le changement climatique, associer les territoires et les habitants par la valorisation d'initiatives locales originales.

Cet évènement se décline en plusieurs temps :

Tout d'abord, place Da Maïa et place Gambetta , une exposition sous la forme de cubes est proposée au public pour mieux comprendre ce qu'est l'hydroélectricité.

Les enfants de l'école élémentaire ont été associés pour participer à une visite commentée de l'exposition, le 17 mai 2016.

Du 12 mai au 4 juin, durant le Temps des Activités Périscolaires, tous les enfants de l'école élémentaire vont participer à un atelier original. En effet, ils ont pour mission de peindre un ballon géant, de 2 mètres de diamètre

avec pour fil rouge : la Dordogne, la plus belle rivière du monde.

Les animatrices sont ravies d'accompagner les enfants dans ce beau projet.

Le 4 juin 2016 le ballon sera exposé à l'espace EDF du barrage du Chastang, les enfants et leurs parents sont invités pour le vernissage, un goûter avec des produits locaux leur sera offert par EDF.

Enfin les élèves de l'école élémentaire et du collège d'Argentat pourront assister gratuitement le 20 mai à la projection du film « Les saisons » au cinéma Le Turenne et en début de soirée une séance gratuite sera proposée à tous, accompagnée de l'intervention de Mr Teulière ornithologue passionné.



Jean-Claude LEYGNAC et Renaud CRASSOUS Directeur Production Hydraulique Dordogne

Vernissage le 9 mai, du dispositif «un voyage durable» proposé par EDF et destiné à sensibiliser les publics aux enjeux climatiques à la transition énergétique et au rôle de l'énergie hydroélectrique.

Marchés des SOIRS d'été

20 JUILLET 2016

Chic'n Soul : Avenue Henri IV
Jeff : Avenue Pasteur
Los Gojats Del Porti: Place Gambetta

27 JUILLET 2016

Julien : Avenue Henri IV
Gulapia : Avenue Pasteur
Bluemarky quartet : Place Gambetta

3 AOÛT 2016

Dieke & Baptiste : Avenue Henri IV
Chic'n Soul : Avenue Pasteur
Jeff : Place Gambetta

10 AOÛT 2016

Gulapia : Avenue Henri IV
Julien: Avenue Pasteur
Blues Killer : Place Gambetta

17 AOÛT 2016

Chic'n Soul : Avenue Henri IV
Jeff : Avenue Pasteur
Los Gojats Del Porti: Place Gambetta

24 AOÛT 2016

Programmation à venir : Avenue Pasteur et place Gambetta

ANIMATIONS MUSICALES

CCAA : 05.55.28.17.66

Dès 20h

Marché

avec de nombreux
stands de vente

TOUS SUR LE PONT



Argentat en fête



Fait son



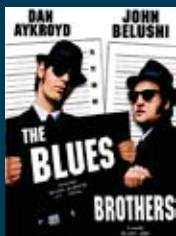
CINEMA



le 2 juillet 2016



www.toussurlepont.fr



VENDREDI SOIR

PROJECTION CINÉMATOGRAPHIQUE SUR ÉCRAN GÉANT sur le pont d'Argentat. En collaboration avec le cinéma «Le Turenne»

SAMEDI

8h : Début des **INSCRIPTIONS** pour la descente des radeaux
11h : RDV pour le **DÉFILÉ DES ÉQUIPAGE** dans les rues d'Argentat
12h : **BÉNÉDICTION** des radeaux suivie d'un Apéro musical sur la place Maïa
PIQUE-NIQUE au jardin public avec mise à disposition de planchas
15h : **CHALLENGE DES GABAROTS**
15h : RDV pour un **PETIT CAFÉ** avant le départ des radeaux
16h : **PARADE** des radeaux
19h : **AIR MUSIC** sur le thème du cinéma. A vous de faire le show...
20h : Ouverture des **BODEGAS** - Crevettes, Huîtres, Acras, frites, buvette ... pour un apéritif musical dînatoire en présence de **La CaRRioLe** (Système autonome et déambulatoire. Pour tout âge, toute heure et tout lieu.)
22h : **CONCERT** avec les Suzettes jusqu'au bout de la nuit



Organisé par le comité des fêtes : "Tous sur le Pont"

N'oubliez pas, "La fête, c'est vous qui la faites ..."

www.toussurlepont.fr

DU 21 AU 24 JUILLET 2016
RENCONTRES-PROMENADES
AU PAYS D'ARGENTAT
SUR DORDOGNE

**SOUS LE SIGNE
DES UTOPIES RÉALISÉES
GRÂCE À VOUS
ET AVEC VOUS**
**VENEZ DÉGUSTER DES ARTS,
DE LA GAÏÉTÉ, DES SAVOIRS,
DES NOURRITURES GASTRONOMIQUES
ET DE L'IMAGINATION !**

HISTOIRES
DE
PASSAGES

le programme sur www.histoiresdepassees.com



Les **RENCONTRES-PROMENADES**
HISTOIRES de
PASSAGES...
DU 21 AU 24 JUILLET

VENEZ **DÉGUSTER DES ARTS**, DE LA
GAÏÉTÉ,
DES **SAVOIRS**, DES **NOURRITURES**
GASTRONOMIQUES ET DE
L'**IMAGINATION**
AU PAYS D'ARGENTAT SUR
DORDOGNE

CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR www.histoiresdepassees.com

UN PRINCIPE SIMPLE

- on se promène pendant 4 jours, d'un événement à un autre, gratuitement et gaiement
- on échange, on invente et on découvre des lieux, des savoirs et des savoir-faire, des créations éphémères ou durables d'ici et d'ailleurs
- on apporte sa bonne humeur et sa curiosité en participant à un échange de générosités (les invités comme les invitants interviennent gratuitement)

ON SE PROMÈNE OU ON PICORE

Vous pouvez suivre cette longue transhumance de 4 jours en faisant des découvertes et en tissant des liens durables. Vous pouvez aussi picorer au gré de vos envies.

Quelques moments à titre d'exemple :

- L'inauguration d'une sculpture monumentale, la Porte du musée imaginaire, puis l'évocation d'André Malraux après une dégustation de tête de veau
- de la musique kabyle au pied d'un château
- des savants passionnés et passionnants : Marc Dufumier et Pierre-Henri Gouyon parlent de biodiversité, Jean-Michel Teulière scrute les oiseaux
- le cinéma de Jacques Prévert évoqué par sa petite-fille
- l'exposition « Changer les campagnes pour changer les villes » à la médiathèque avec notamment l'imagination d'ABF-Lab et des artistes de l'OupeinPo
- pour les jeunes et moins jeunes, des musiciens et artistes numériques au potager ou le grand spécialiste des jeux vidéo pour une « ludoconférence »
- une sculpture en hommage à Cabu (qui avait offert le dessin de la première édition) et l'exposition d'une des plus grandes créatrices de la bande dessinée : Chantal Montellier
- un final poétique : deux coulobres géants se gonflent grâce à un travail collectif mené par l'artiste anglais Graham Stevens (il évoque auparavant le London sixties avec Pink Floyd, Soft Machine, Lennon et Yoko...)
- et et et... tant d'autres moments privilégiés...

Sorties sur Argentat juin à décembre 2016

3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre : concours de pétanque en doublette (ouvert à tous) les vendredis après-midis à 14H30 organisé par la Pétanque des barrages

8, 15, 22, 29 juillet et 5, 12, 19 août concours de pétanque en doublette (ouvert à tous) les vendredis soirs à 20H30.

Toute l'année :

manifestations de bridge : vendredi à 20H15 à Argentat ; tournois de régularité et de classement ; tarif : 3, 5 €. Rens 06-13-14-07-18 ou 07-77-60-59-64

-Cours gratuits de bridge : mardi à 20H15, Argentat (tél. : 05-55-28-04-33)

« **Autour de la Gabare** », animation sur la batellerie de Haute Dordogne par l'association des Gabariers d'Argentat, quai Lestourgie, tous les mardis après-midis à partir de 18H en juillet et en août. Renseignement: tél. : 06-29-75-75-56.

Visites guidées d'Argentat : jeudi matin à 11h. Tarifs adulte 5€ - réduit 3€ - gratuit -12ans - groupe : (5 adultes payants) 20€.

Juin

- **jusqu'au 26 juin :** exposition sur le thème de la broderie par Marie Cazaubon, Maison du Patrimoine d'Argentat. Ouvert du mardi au dimanche, de 10H à 12H et de 15H à 18H. Entrée libre et gratuite, rens. 05-55-28-06-16 ou 05-55-28-10-91.

- **17 :** Concert du violoniste Jeroen Van Der Wel à l'Eglise d'Argentat vers 20h30 ;

- **DU 18 JUIN AU 3 SEPTEMBRE :** Exposition CHANGER LES CAMPAGNES POUR CHANGER LES VILLES. En partenariat avec le Musée du Vivant-AgroParisTech et le festival Histoires de Passages. L'architecte-urbaniste Etienne Feher montrera ses réalisations à travers le monde : de l'utopie concrète, réalisée, mais aussi ses projets, même pour Argentat ! Le Musée du Vivant, lui, proposera des oeuvres de Gilbert Shelton (grand dessinateur avec Robert Crumb de la contre-culture américaine) et de Luc Schuiten, architecte de villes envahies de nature, ainsi que des oeuvres d'Eric Rutten, Philippe Mouchès et Théri Foulc.

VENDREDI 22 JUILLET : Création en direct devant le public FESTIVAL HISTOIRES DE PASSAGES. Dans le cadre du festival Histoires de passages, les artistes de l'OupeinPo viendront créer en direct. D'abord, Philippe Mouchès et Eric Rutten illustreront le thème ville-campagne en créant une peinture devant le public : Pollock contre Mondrian. Puis Théri Foulc. Médiathèque du pays d'Argentat, rens. 05-55-91-90-11.

- **19 :** Championnat du Limousin VTT, stade Marcel Celles ; championnat toutes catégories FFC VTT XC de 10H à 18H ; gratuit pour les spectateurs. Renseignements : vttargentat@gmail.com

- **19 :** Fête de la musique, Jardin Saintangel à Argentat, à partir de 16h30.

- **25 :** Fête de l'ensemble scolaire

Jeanne d'Arc. Spectacle à 14H de l'école maternelle et primaire. Jeux, buvette. Repas en soirée animé par le Collège-Lycée. Renseignements : tél. : 05-55-28-11-59, secretariat@jda-argentat.com

- **26 :** 8ème édition de la randonnée pédestre « entre rives et coteaux », organisée par l'association entre « rives et coteaux », en collaboration avec la Dordogne de villages en barrages, avec 2 parcours. Possibilité de prendre le repas sur place ou d'amener un pique-nique. Café, ravitaillement et vin d'honneur offert par les deux associations. Parcours de 20 km départ Place Bad Koenig 8H ; parcours de 15 km départ libre entre 8H et 9H. TARIFS : 20 km, 13 € avec repas, 4 € sans repas, 5€ sur place ; 15 km : 12€ avec repas, 3 € sans repas 4€ sur place. Ren. 06-22-84-31-52 ou 06-47-12-83-66 ; mirambeau.eric@orange.fr ou contactliddvbe@gmail.com

- **25 :** concours de pétanque par la pétanque des barrages, boulodrome place Bad-Koenig.

- **26 :** Fête des écoles publiques, stade Marcel Celles.

- **Don du sang,** salle socio-culturelle, place Joseph Faure, de 15H00 à 19H30.

- **du 28 juin au 17 juillet :** exposition « art et lumière », vitraux de M. LLull, Maison du Patrimoine d'Argentat. Ouvert du mardi au dimanche, de 10H à 12H et de 15H à 18H. Entrée libre et gratuite, rens. 05-55-28-06-16 ou 05-55-28-10-91.

Juillet

- **02** : Fête tous sur le pont !
- **09** : Concours de pétanque en doublette des Echos Limousins – place Bad Koenig à partir de 15H30. Tarif : 5 € par joueur. Rens. 05-55-28-32-14. Adresse e-mail : vialle19@free.fr
- **11** : Récital de Guitare à 20h30 à l’Eglise d’Argentat.
- **du 13 juillet au 15 août 2016** : 32ème salon d’art d’Argentat, ancienne halle place Delmas ; entre 20 et 24 exposants, un panneau par artiste, surtout des Corrèziens des environs, quelques-uns de Tulle et de Brive. Environ 2000 visiteurs, beaucoup de touristes. Entrée libre et gratuite, matin de 11H à 12H et après-midi de 16H à 19H ; le salon est gardé par des « volontaires ». Renseignements : Michel Tardy : tél. : 01-69-09-35-58 (Morangis) ou 05-55-28-86-19 (Argentat).
- **14** : Fête nationale ; feu d’artifice suivi d’une soirée dansante place da Maïa.
- **15** : spectacle folklorique des Echos Limousins, jardin Place da Maïa. Représentation du spectacle du groupe folklorique d’Argentat avec vente de crêpes et buvette, à 21H. Gratuit. Renseignements : tél. : 05-55-28-32-14. Adresse e-mail : vialle19@free.fr
- **16** : journée bric-à-brac organisée par le Football Club Argentacois salle socio-culturelle place Joseph Faure, avec expositions de tableaux, concours de pétanque (sur le foirail), animations pour jeunes pendant toute la journée terminée par un repas. Rens. 07-61-10-14-39 et claude19430@hotmail.fr
- **du 19 juillet au 21 août** : exposition de Mme Chantal Montellier dans le cadre du festival Histoires de passages, Maison du Patrimoine d’Argentat. Ouvert du

mardi au dimanche, de 10H à 12H et de 15H à 18H. Entrée libre et gratuite, renseignements : tél. : 05-55-28-06-16 ou 05-55-28-10-91.

- **20** : nocturne des commerçants d’Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Renseignements C.C.A.A. 05-55-28-17-66 ;

-**20,21,22**: Autour de la généalogie, salle Saintangel. Recherches généalogiques en France et en Europe. Impression d’arbres et logiciels livres. Base de données généalogiques corrézienne. Jeux d’initiation à la généalogie pour les 8-14 ans GENEALOGIK. Entrée libre et gratuite de 9H à 21H et de 9H à 18H (jeudi et vendredi). Rens. 06-82-20-18-42, genealogieencorreze@orange.fr

- **du 20 juillet au 20 août**: Exposition « les marchands de vins de Corrèze ». Hall de la Maison du Patrimoine d’Argentat. Passage des « Tacots de Haute-Corrèze », vieilles voitures de Meymac à Argentat le dimanche 24 juillet, à 11H30. Ouvert du mardi au dimanche, de 10H à 12H et de 15H à 18H. Entrée libre et gratuite, Rens. 05-55-28-06-16 ou 05-55-28-10-91.

- **du 20 au 23 juillet** : rencontre des villes jumelées Argentat-Bad-Koenig ; **Mercredi 20 juillet** : arrivée du car allemand sur la place Bad-Koenig et accueil jardin Saintangel à 17H. Jeudi 21 juillet : excursion à Bort. **Vendredi 22 juillet** : visite des « sièges d’Argentat ». En soirée, participation au repas et aux animations de la manifestation « Histoires de passages ». **Samedi 23 juillet** : journée libre. possibilité de visiter les expositions et animations d’Histoires de passages. Soirée officielle à la salle socio-culturelle. **Dimanche 24 juillet** : départ à 7H00 de la délégation allemande. Renseignements : tél. : 05-55-28-01-67, courriel : nicolefarges19@gmail.com

- **du 21 au 24** : Festival : Histoires de Passages ; cf. programme détaillé sur www.histoiresdepassages.com

- **27** : nocturne des commerçants d’Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Renseignements C.C.A.A. 05-55-28-17-66 ;

- **29** : Soirée Féria Organisée par le Basket Club d’Argentat, à partir de 20h00 Place Da Maia : Divers jeux pour enfants mais également pour les adultes avec le traditionnel « tir à la corde », buvette extérieure et restauration sur place (Frites, Tapas ...), musique Basque et n’oubliez pas de venir en Rouge et Blanc !!

-**30**: ateliers culinaires et artistiques ; jeux concerts, cinéma en plein air, par l’association NO’MAD au jardin Jean Saintangel. A partir de 15H, après-midi et soirée, entrée libre. Renseignements : facebook : no’mad et asso.nomad@gmail.com

- **31** : salon des collectionneurs : vente de timbres, cartes postales, vieux papiers, pièces de monnaies par des marchands professionnels ou par des particuliers venus de la grande région sud, de 9H à 18H salle socio-culturelle, place Joseph Faure. Entrée libre et gratuite. Renseignements : Madame Céline Lelièvre : tél. : 06-80-34-26-04 ou tc.lelievre@wanadoo.fr



- **31** : Foire à la brocante, à l’artisanat d’art et vide-grenier. Foire de 9H à 19H, place Joseph Faure. Plus de 100 exposants. Entrée gratuite pour les visiteurs. Renseignements : **Comité de Coordination de l’Animation d’Argentat (C.C.A.A.)** : tél. : 05-55-28-17-66

Août

- **03** : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Rens. 05-55-28-17-66 ;

- **06 et 07** : Foire des Potiers, jardin Jean Saintangel

- **07** : concours de boules lyonnaises organisé par la Boule Argentacoise. Ouvert uniquement aux licenciés ; grand prix de la ville d'Argentat, boulodrome Marcel Celles, de 06H à 23H. Gratuit pour les spectateurs. Renseignements : tél. : 05-55-28-68-50, aime.garoscio@orange.fr

- **10** : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Renseignements C.C.A.A. : tél. : 05-55-28-17-66 ;

- **17** : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Renseignements C.C.A.A. : tél. : 05-55-28-17-66 ;

- **20** : Concours de pétanque en doublette Echos Limousins – place Bad Koenig à partir de 15H30. Tarif : 5 € par joueur. Renseignements : tél. : 05-55-28-32-14. Adresse e-mail : vialle19@free.fr

- **21** : Journée des familles avec initiation à la boule lyonnaise, terrain Bad Koenig.

- **23** : Don du sang salle socio-culturelle de 15H à 19H30.

- **24** : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Renseignements C.C.A.A. : tél. : 05-55-28-17-66 ;

Septembre

- **04** : **FORUM des Associations organisé par la Ville d'Argentat, Stade Marcel Celles de 10h00 à 18h00. Venez rencontrer les nombreuses associations d'Argentat qui œuvrent dans les domaines aussi divers que la Culture, le Sport, les Solidarités, les Loisirs Avec la possibilité pour les visiteurs d'assister à de nombreuses démonstrations, initiations et d'adhérer aux associations présentes.**

- **10** : Chevaux de trait sur le champ de foire, (place Joseph Faure) ;

- **17** : Théâtre Destination Ailleurs salle socioculturelle : saison de théâtre ; représentation théâtrale, à partir de 20H30 ; 7 € par adulte, 4 € pour les moins de 12 ans ; ren. 06-79-47-30-38 ou 06-76-73-91-08.

- **18** : Tournoi de bridge, homologué par la Fédération Française de Bridge, salle multi activités d'Argentat, à 14H15. Tarifs : 23 €, 10 € pour les Juniors. Rens. 06-13-14-07-18 ou 05-55-28-82-33.

- **24** : Trail par l'Association SEVADE en Corrèze. 4 épreuves – 2 lieux de départ : Samedi 24 septembre : 5 h : départ du X Trail Corrèze Dordogne (85 km) place Joseph Faure à Argentat.

9 h : départ du « Trail des Tours » (47 km) devant l'église à Saint Bonnet les Tours de Merle. (Le + du 47 km: on peut courir par équipes de 3 à 5 !) Transport gratuit en bus depuis Argentat, départ 8 h place Faure.

10 h : départ des « Balcons de la Dordogne » (24 km) place Joseph Faure à Argentat.

11 h : départ du « Argentat Trail » (12 km), même endroit.

LES ARRIVEES SE JUGENT TOUTES AU MEME ENDROIT : place Joseph Faure à ARGENTAT.

Grand repas gastronomique à l'arrivée, à partir de 19 h (inscrits seulement), avec animation musicale.

Droits d'Inscriptions : 85 km : 60 € avec repas, 50€ sans le repas. 47 km : 45 € avec repas, 35€ sans repas (rando pédestre 35-25). Nouveauté ! Course par équipes ou teams (3 à 5 personnes, dont 3 au moins doivent finir avec obligation de rester ensemble tout le parcours), 24 km : 25 € avec repas, 15€ sans repas (rando pédestre 20-10), 12 km : 20 € avec repas, 10€ sans repas (rando pédestre 15-5). Joindre obligatoirement une photocopie de licence FFA ou un certificat médical de moins d'1 an (avec la mention « apte à la course à pied en terrain accidenté »)

Spécial accompagnateur : 10 € le repas du soir. L'organisation fournit : les ravitaillements sur toutes les distances (trail ou rando) + le repas gastronomique sur inscription, un tee-shirt à chaque concurrent (y compris équipes, ou teams) Chronométrage par puce intégrée au dossard .

UN RÈGLEMENT PRÉCIS SERA ADRESSÉ À TOUS LES CONCURRENTS DÈS LEUR INSCRIPTION, OU SUR DEMANDE SIMPLE À : xtraildordogne@orange.fr

TOUS SERONT TENUS DE S'Y CONFORMER STRICTEMENT, ET NOTAMMENT AUX BARRIERES HORAIRES APPLIQUEES A CHAQUE RAVITAILLEMENT (7)

Inscriptions et renseignements : Renseignements auprès de « SEVADE en Corrèze »

Inscriptions sur le site jorganize.fr ou par simple mail à xtraildordogne@orange.fr (07/60/16/53/23)

Octobre

- **01** : 8ème Festival Val'Dordogne
14h30 – Eglise d'Argentat
réunissant plusieurs chorales
Entrée 5€ - gratuit pour les
moins de 12 ans - Organisé
par la chorale des Gabariers
06.88.32.63.50

- **07** : Concours de pétanque en
doublette (ouvert à tous) à 14h30
organisé par la Pétanque des
barrages



- **8** : ème fête de la soupe
06 72 10 99 13
fetedelasoupe@live.fr

On compte sur vous pour être acteur
de la 8ème édition.

JE FAIS MA SOUPE

Partager, déguster, rencontrer,
échanger, ... autour de la soupe. La
clef de la fête ! Apporte et partage
ta soupe ! Soupe de quartier,
soupe chez l'habitant, soupe des
restaurateurs, des commerçants, des
associations, des communes, des
copains, des gamins, des mamies ...

JE SUIS BÉNÉVOLE

Servir à la buvette, aider à
l'installation du site et au démontage,
accueillir les artistes, compter les
bulletins, vendre les bols... Toutes les
petites mains sont les bienvenues !
Donner une heure ou deux, tout en
profitant de la fête, c'est une autre
manière de participer. POURQUOI
PAS VOUS ? Contact HAPPYCULTURE
06 72 10 99 13 fetedelasoupe@
live.fr



- **08** : Théâtre
- **Recherche
participants**
La troupe
de théâtre
d'Argentat

« DESTINATION AILLEURS »
recherche des participants pour
lancer sa saison théâtrale dès la
rentrée prochaine. **1ère rencontre**
le 8 octobre. Renseignements et
réservations auprès de Patrick
RYCKMANS 06 76 73 91 08

Novembre

- **04** : Concours de pétanque
en doublette (ouvert à tous) les
vendredis après-midis à 14H30
organisé par la Pétanque des
barrages

- **12** : Théâtre - **Recherche
participants**

La troupe de théâtre d'Argentat
« DESTINATION AILLEURS »
recherche des participants pour
lancer sa saison théâtrale dès
la rentrée prochaine. **2ème
rencontre** le 12 novembre.
Renseignements et et réservations
auprès de Patrick RYCKMANS 06
76 73 91 08

Décembre

- **02** : Concours de pétanque
en doublette (ouvert à tous) les
vendredis après-midis à 14H30
organisé par la Pétanque des
barrages

- **03** : Téléthon

- **11** : Marché de Noël

1 SEUL CHATON SUR 12 TROUVERA UN FOYER !
Sauvez des vies :
stérilisez
et identifiez

STERILISATION :
1 acte Responsable
1 acte de Protection
Association A.S.O.S.C.

Faites le grand **SAUT** CENTRE AQUA ARGENTAT

Ouvert les
week-ends des
18-19 et 25-26 juin
de 14h à 19h

Ouvert du vendredi
1^{er} juillet au mercredi
31 août 2016 de
11h à 19h30



Toboggans ouverts dès 11h
Bar ouvert de 12h à 19h